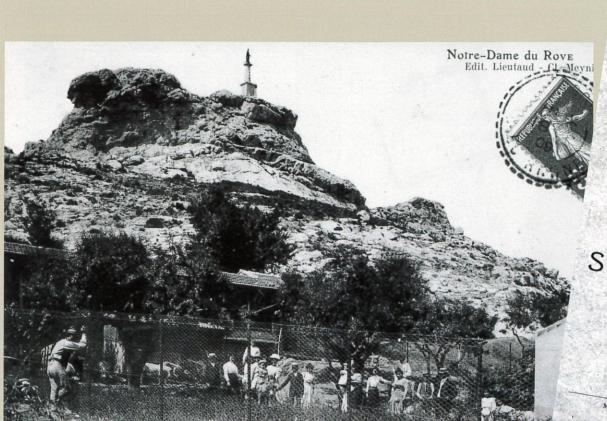
## Changement de mentalité



LIVRET SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE LA COMMUNE DU ROVE SAINT-LOUIS

> Lion. Le Maire légitimiste Joseph Marie Gouiran fut remplacé par Antoine Lazare Gouiran, beaucoup plus ouvert aux idées nouvelles. On admira la devise « Liberté-Egalité-Fraternité » que l'on fit graver sur le frontiscipe de l'église au maçon Antonietti pour le prix de 10 francs. Et l'on vit flotter dans le ciel Rovenain un drapeau tricolore que l'on paya 15 francs.

Jusqu'à maintenant les œuvres de solidarité d'entraide, de secours passaient par les diverses congrégations religieuses présidées par le Curé.

Et bien, on allait dans ce domaine, s'éloigner quelque peu de l'église. Avec la création de la « Société de Secours Mutuel domine toujours le village.

1848. On s'était débarrassé du Curé St Louis », les Rovenains s'autogéraient On peut lire dans un procès verbal du dans le social.

> On ne dira jamais assez l'œuvre grandiose que fut cette société. Ancêtre de nos mutuelles, la fraternité ne fut jamais Voilà quelques traits de cette histoire Rotrahie par les confrères dans cette institution exemplaire qui mériterait une faire évoluer les mentalités. Mais l'avenir rubrique. Malgré ces changements de est devant nous. Il ne nous appartient consciences, l'église tenait toujours une pas, il nous faut pourtant le défendre, le place prépondérante dans le village. Mais construire. L'union et le désintéressement chacun restait à sa place. C'est ainsi que personnel font la force d'une commune. toute la population assista à la bénédic- Le Maire du Rove Georges Rosso a fait tion du calvaire que l'on avait placé au sienne cette devise : « Ma politique dans chemin des Esclades.

Et en 1858, on organisa de grandes fêtes pour inaugurer la statue de la Vierge qui

Curé de l'époque, le père Tassy « Toute la population était là, sauf dix récalci-

venaine. Ce n'est pas toujours facile de le village, c'est la défense de mes conci-

ce début du XIXe siècle la paix ✓ était revenue. Eux ils se sentaient trahis. Un aristocrate, le Comte de Montvallon, intentait un procés en tant que propriétaire des collines, contre les bergers du village. Il prétendait les priver d'un droit de passage, qu'ils possédaient depuis le XVe siécle.

Pourtant, combien nos aieux pendant la terreur, en avaient recueillis, cachés, sauvés, de ces nobles, de ces prêtres « non En 1835 après des années de discorde jureur » qui fuyaient le tribunal révolutionnaire de Marseille.

dans les tartanes des pêcheurs de Niolon pour regagner les navires Italiens au large de « Planier ».

es Rovenains étaient amers. En Et voilà qu'aujourd'hui cette noblesse re- d'eau, à la question scolaire, à la pauvreté. présentée ici par la personne de ce Comte venait les tracasser en un procès injuste.

> Ce fut très long, très onéreux, révoltant. Il s'en résulta en 1833 que l'on conserverait au Rove le droit de pacage mais il faudrait désormais s'acquitter de la « Taille du Cens ». C'était un impôt versé à De Montvallon, fixé sur la base du prix d'une brousse par tête de chèvre.

avec Gignac, le Rove acquit son autonomie communale. Si la victoire était ga-Combien s'étaient embarqués, de nuit gnée, les difficultés allaient commencer. La toute jeune Municipalité, dont le Maire s'appelait Louis Gouiran dut faire face

Et voilà que le curé Lion, recteur de la paroisse s'en prenait certainement par nostalgie de l'ancien régime aux édiles municipaux. Fortement opposé aux idées nouvelles et surtout Républicaines ce prêtre entrainait avec lui une partie de la population.

Climat délétère venu d'un homme qui non seulement ne prêchait pas l'amour mais entretenait la haine sur des accusations non fondées. Oui, vraiment, on en venait à regretter l'attitude de nos aînés pendant la révolution. L'idéal républicain et laïque gagnait de plus en plus

avec un budget de misère, au manque On avait applaudit la révolution de

Francis Montalban